

MARSAC

infos

N° 7 | **Avril 2024**

“

LE MOT DU MAIRE

La vie de notre commune sera rythmée par de nombreux projets cette année.

Parmi eux, l'arrivée de nouveaux magasins au centre commercial et l'aménagement de l'étang communal confortent le dynamisme que nous souhaitons maintenir pour avoir une commune vivante et accueillante.

Daniel Dumas

”

ANNÉE 2023

État civil

- 1 reconnaissance avant naissance
- 1 changement de nom
- 1 Pacs (ne fait pas l'objet d'un acte d'état civil)
- 3 mariages
- 7 transcriptions de décès
- 13 décès

Maison “REVEILLE” en face du centre commercial

La commune a fait l'acquisition de cette maison idéalement placée. Des travaux sont prévus en cours d'année avec à l'étage un appartement locatif et deux commerces au rez-de-chaussée.

Étang de La Brousse

Belle saison 2023 avec 1357 tickets vendus. Ouverture 2024 : le 3 mars et attention, ouverture carnassier : le 6 avril. Le Rando Guide est en cours de finalisation et sera bientôt opérationnel avec l'installation de la table d'orientation. Elle viendra compléter les dernières installations mises en place avant l'été 2023.

Piscine

2535 entrées en 2023 malgré une saison assez mitigée sur le plan météo. Merci à nos agents qui préparent le site, nos deux maîtres nageurs et à l'ensemble des employés saisonniers.

Travaux réalisés

Janvier : Rénovation de l'éclairage public de l'ensemble des villages de la commune.
Aménagement de l'accueil de l'agence postale communale.

Février : Travaux d'isolation du circuit chaudière de la mairie/école, de la bibliothèque et de l'ancienne poste.

Avril : Réalisation d'accès PMR dans les sanitaires du stade.
Renouvellement des plantes filtrantes du bassin biologique.

Septembre : Travaux de maçonnerie des murs de la grotte.

Octobre : Nettoyage du terrain après l'acquisition de la maison Réveille.
Travaux d'isolation du plancher de la cantine.

Novembre : Travaux de rénovation du réseau assainissement de la petite crèche et sécurisation du réseau pluvial du centre commercial.

Décembre : Travaux d'isolation des murs de la salle de restauration de la cantine.
Rénovation et isolation de la salle d'activités annexe école.

Tout au long de l'année des travaux de voirie ont également été effectués, sans oublier l'installation de la fibre optique.



Camping

650 nuitées payantes en 2023, bilan positif. Une étude est en cours pour l'éventuelle installation de deux mobil-homes d'occasions supplémentaires.

Compostage

Pour les habitants de la commune n'ayant pas la possibilité de valoriser leurs déchets organiques, deux composteurs ont été mis à disposition derrière l'église et le centre commercial.

Repas des aînés

Nos aînés se sont retrouvés le samedi 9 décembre pour le traditionnel Repas de fin d'année. Un moment de partage, d'échange et de rire qui était très attendu.

Le lendemain, les membres de la commission solidarité ont distribué les colis aux personnes invitées qui n'avaient pas souhaité venir la veille.

Assainissement

La nouvelle réglementation concernant l'assainissement collectif nous conduit à augmenter les performances de traitements des effluents traités. De fait, la filière actuelle de boues activées n'est plus d'actualité et il nous est imposé un traitement par lagunage. Les travaux à réaliser sont très importants et ne se limitent pas à la création de cette lagune, dont l'étude est déjà bien avancée. Ils concernent notamment le dévoiement de la source de la piscine, le déplacement d'un câble électrique haute tension enterré, la création d'un bassin de traitement supplémentaire, etc.

Les coûts engendrés par ces nouveaux travaux nous imposent la mise en place d'un abonnement afin de couvrir les emprunts nécessaires à ces réalisations. Le montant défini ce jour est de 120 € / foyer / an pour ceux raccordés au réseau collectif.

Pour les habitants non reliés au réseau collectif, nous vous rappelons que le SPANC fera un contrôle de vos installations durant l'année 2024 afin de vérifier leurs conformités.

Associations

Encore une belle année 2023 avec de nombreuses manifestations. Merci pour l'implication des tous les bénévoles

Secrétaire de mairie

Nathalie LEON remplace Élodie MERLE (qui a souhaité nous quitter pour d'autres horizons). Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Déjà secrétaire à St Victor en Marche, elle va gérer la comptabilité de la commune et l'agence postale qui ouvrira désormais tous les samedi matin.



EN BREF

Puits et forages

La création de puits et forages à usage domestique doit faire l'objet d'une déclaration au titre de l'article L2224-9 du code général des collectivités territoriales. Cette obligation vise à protéger la ressource souterraine.

Commerces de proximité

Dans le contexte actuel, nous attirons votre attention sur l'importance de faire travailler et donc de soutenir nos commerces de proximité. Le dynamisme de notre commune en sera conforté.

Animaux errants

Nous vous informons que le fait de nourrir les animaux ERRANTS engage votre responsabilité. Vous en êtes alors considéré comme propriétaire.

MAIRIE DE MARSAC
6, rue de la Mairie 23210
05 55 62 61 32

E-MAIL
marsac.mairie2@orange.fr

SITE INTERNET
www.marsac-creuse.fr

PAGE FACEBOOK
<https://www.facebook.com/communedemarsac>

DÉMARCHES SIMPLIFIÉES
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-marsac-en-creuse>